

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 3 OCTOBRE

Scrutin de ballottage

Dimanche 6 octobre 1889

Arrondissement de Baugé

CANDIDAT CONSERVATEUR

M. LACRETELLE

GÉNÉRAL DE DIVISION

Grand-officier de la Légion d'honneur.

INFORMATIONS

CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni à quatre heures à l'Élysée, sous la présidence de M. Carnot.

Il a été décidé d'intenter des poursuites au journal *l'Intransigeant* pour avoir affirmé que les approvisionnements de fourrages de l'armée ont été supprimés dans les places de mobilisation, et que le montant en a été versé au ministère de l'intérieur pour faire face aux dépenses électorales.

DÉCLARATIONS DE CANDIDATURES

71 déclarations nouvelles ont été faites depuis le 22 septembre, dont 15 pour Paris.

M. Proal se présente à Brignolles, dans le Var, et M. Georges Révoil, frère de l'ex-chef du cabinet de M. de La Porte, ex-sous-secrétaire d'État aux colonies, se présente contre M. de Bernis, dans la première circonscription de Nîmes.

On dit que M. Constans, ministre de l'intérieur, serait nommé gouverneur d'Indo-Chine, si M. Ferry n'accepte pas.

Tous les deux devraient être envoyés au Tonkin ; ils ne seraient pas de trop pour pacifier le pays ou, s'ils ne réussissent pas, pour se manger réciproquement.

LES JOURNAUX DE LA TRIPLE ALLIANCE

Il paraîtrait que, sur des ordres envoyés par M. de Bismarck, les journaux officieux salariés par la triple alliance vont changer de tactique et modérer leurs attaques contre la France.

La presse italienne surtout a reçu des instructions pour se montrer plus calme.

l'Intransigeant dément qu'un dissentiment se soit produit entre Boulanger et Rochefort.

Il dément également que Rochefort ait l'intention de partir pour l'Égypte.

D'autre part, suivant le *XIXe Siècle*, Boulanger, qui avait l'intention d'aller résider à Jersey, a changé d'avis : il partirait prochainement pour l'Égypte.

Le comte Dillon partirait en même temps pour l'Amérique.

La réouverture de la Petite-Bourse, qui se tient chaque soir au Crédit Lyonnais, a été signalée mardi par une bagarre.

Des places sont assignées aux divers groupes financiers ; or, des remisiers allemands, qui n'étaient pas satisfaits des points qui leur avaient été désignés, ont voulu s'emparer de la place où se traitent les opérations de la rente française.

Un vacarme épouvantable s'est produit ; des coups ont été donnés et reçus ; et, à un moment donné, le désordre a été tel que les garçons du Crédit Lyonnais ont dû éteindre le gaz et fermer les grilles.

ENTRE RÉPUBLICAINS

Dernièrement, un journal affirmait que M. Antoine, ex-député de Metz, et maintenant candidat dans le canton de Saint-Denis, avait été chargé par le gouvernement allemand de différentes missions payées, concernant des achats d'étalons.

M. Antoine démentit cette assertion en affirmant que jamais il n'avait touché un sou sortant de la caisse gouvernementale.

Le correspondant particulier de la *Petite République française* lui envoie, au sujet de ce démenti, la dépêche suivante :

« Strasbourg, 30 septembre.

» La déclaration de M. Antoine, disant que jamais il n'a acheté d'étalons pour le gouvernement allemand et qu'il n'en avait point reçu d'argent, est inexacte.

» Selon les reçus déposés dans les caisses de l'État, M. Antoine a reçu 2,435 marks pour un voyage d'instruction qui avait pour but l'achat d'étalons. M. Antoine avait accepté cette mission de la part du gouvernement allemand. »

LE DISCOURS DE M. LAISANT

Dans un article de la *Presse*, M. Laisant, répondant aux attaques des journaux, dont il a été l'objet à propos du discours prononcé dimanche au théâtre du Château-d'Eau, confirme qu'il a déclaré dans cette réunion qu'il appartient encore à l'armée territoriale en qualité de chef de bataillon et que, si la guerre survenait, il songerait d'abord, avant de partir, à se débarrasser des membres du gouvernement, parce qu'il les considère comme des traîtres capables de jeter le pays dans une guerre pour satisfaire des ambitions personnelles et pactiser avec l'ennemi en temps de guerre, après avoir fait de la politique allemande en temps de paix.

Le *Radical* espère que ces paroles arriveront aux oreilles de M. de Freycinet.

Suivant plusieurs journaux, le bruit court que M. Laisant va être mis en retrait d'emploi de son grade dans l'armée territoriale, à la suite de ce discours.

Le conseil des ministres, dit *l'Autorité*, s'est occupé des discours et des articles de M. Laisant, mais il a été décidé qu'aucune mesure ne serait prise avant les élections du 6.

LES RÉCOMPENSES

Nous n'avons parlé encore que des grands prix aux exposants dont le nombre était assez restreint. Le Palmarès complet communiqué maintenant à la presse contient une avalanche de médailles en or, argent, bronze, etc... Comme dans les écoles de tout petits garçons,

chacun a eu son prix, accessit, médaille ou mention. Prix de bonne volonté, accessit d'encouragement au travail, rien n'y manque. Ce sont les contribuables qui paient. Mais la profusion même des récompenses en diminue la valeur, et, sauf quelques rares exceptions, en voulant contenter tout le monde, on n'a contenté personne.

LE GÉNÉRAL FAIDHERBE

On mande de Lille, 2 octobre :

« Le corps du général Faidherbe est arrivé à Lille par l'express de midi 12.

» A l'arrivée, toutes les personnes présentes sur le quai, parmi lesquelles on remarquait M. Contamine, secrétaire-général de la mairie, M. Faucher, adjoint au maire de Lille, M. Bigot-Danel Crépy, président de la Société de géographie, et un grand nombre de membres de la presse, se sont découvertes.

» Le fourgon dans lequel se trouvait la dépouille mortelle du grand-chancelier, orné d'écussons surmontés de drapeaux, a été détaché du train et la reconnaissance du corps a été faite par M. Géry Legrand, maire de Lille, MM. les capitaines Isard et Brosselard et le capitaine d'infanterie de marine Binger, délégué du ministre de la marine.

» Le cercueil était recouvert d'un drapeau tricolore, de l'uniforme du général et des insignes de la chancellerie.

» Parmi les couronnes, on remarquait celle offerte par la maison de la Légion d'honneur de Saint-Denis.

» La garde du cercueil est faite par cinq sous-officiers d'artillerie.

» Le corps restera à la gare encore deux heures pour permettre d'achever les préparatifs de la chapelle ardente à l'Hôtel de Ville.

» Une foule énorme stationne aux abords de la gare.

» Un grand nombre de maisons ont arboré le drapeau tricolore en berne et cravaté de deuil. »

RATÉ POUR LES FRANCS-MAÇONS

On sait quels sentiments anti-religieux le général Faidherbe et sa famille avaient manifestés, et on escomptait sa mort comme un scandale considérable en raison de sa haute position.

Néanmoins, il y a trois mois que le cardinal Richard avait entrepris cette conversion, malgré les hostilités, demandant de divers côtés des prières qui ont été entendues.

Puis sont venues les visites régulières du cardinal au malade, et, il y a huit jours, le chancelier, en pleine connaissance, a demandé lui-même les Sacrements, que Son Éminence lui a portés.

A peine la cérémonie est-elle accomplie, que les francs-maçons auxquels il avait promis sa dépouille, notamment sa tête pour les expériences, ont fait publier que le général était dans un état comateux, et que sa famille même n'osait plus l'approcher.

Son gendre a envoyé, à cet égard, au *Temps*, une note qu'il ne nous appartient pas de qualifier, pour répéter le dire odieux des francs-maçons.

Enfin, samedi matin, on communiquait aux

journaux la fausse nouvelle que les Sacrements n'avaient été donnés que la veille.

Plusieurs officiers généraux exprimaient, dimanche, le soulagement qu'ils éprouvaient de cette conversion d'un de leurs anciens qui a failli jeter sur l'armée un si triste vernis.

Les maçons sont consternés.

Si la conversion n'avait eu lieu que la veille, et en état comateux ; si les volontés du défunt n'avaient pas été changées avec l'énergie qui lui était propre, le corps n'aurait pas été conduit à l'église des Invalides, où Son Éminence a officié.

ÉTRANGER

MADAGASCAR. — Le *Journal des Débats* donne ces intéressants détails sur le magnifique observatoire que les Jésuites élèvent à Tananarive, dans l'île de Madagascar :

« Madagascar est en train de devenir un centre astronomique et météorologique des plus importants. Les travaux de l'observatoire sont à peine commencés depuis deux mois, et aujourd'hui les murs des tours et des pavillons sont déjà à sept ou huit mètres au-dessus du sol ; les quatre coupôles pourront être prochainement posées. La construction est d'autant plus difficile que le lieu choisi pour l'emplacement de l'observatoire est une colline élevée, à l'est de la ville, et que l'on doit faire monter tous les matériaux à dos d'hommes.

» On ne pourra pas reprocher au nouvel observatoire de ne pas être situé à une altitude suffisante ; l'endroit où il se trouve, nommé Ambohidenpoua, est à quatre mille quatre cents mètres au-dessus du niveau de la mer, et domine parfaitement tous les environs. Comme observatoire astronomique, c'est paraît-il le plus élevé du monde.

» Il existe fort peu d'observatoires astronomiques dans l'hémisphère austral ; la France, notamment, n'en possède aucun. Celui de Tananarive est appelé à rendre de grands services à la science, principalement pour la confection de la carte du ciel au dix-neuvième siècle, entreprise en collaboration par tous les observatoires du monde. »

NOUVELLES MILITAIRES

Par décision ministérielle du 27 septembre, M. de Froissard de Broissia, lieutenant-colonel du 8^e régiment de cuirassiers, est désigné pour passer au 26^e régiment de dragons, par permutation, pour convenances personnelles, avec M. Branche.

L'AMIRAL DUPETIT-THOUARS

Le vice-amiral Bergasse Dupetit-Thouars est décidément maintenu pour une année encore à la tête de l'escadre d'évolutions qui comprend, on le sait, trois divisions.

Un troisième contre-amiral sera placé à la tête de la division navale qui relève en ce moment du commandement direct de l'amiral ; de la sorte, l'escadre sera comme un corps d'armée de terre dont le commandant n'a pas

de division immédiatement sous ses ordres.

Rappelons que la prolongation du commandement du vice-amiral Dupetit-Thouars aura pour effet d'empêcher le vice-amiral Aube de lui succéder.

DEUX MONUMENTS

On écrit de Collioure (Pyrénées-Orientales) : « On a inauguré dimanche les bustes de Berge et de Riéra, deux enfants du pays, tous deux nés à Collioure, qui se sont illustrés à l'époque de la Restauration.

» Le général Berge, après une brillante conduite sous l'Empire, dans les campagnes d'Allemagne, de Prusse et de Pologne, suivit le duc d'Angoulême en Espagne, en 1823. Le général Berge est mort en 1832, enlevé par la terrible épidémie qui fit de si nombreuses victimes dans toute l'Europe.

» Deux discours ont été prononcés : l'un par le général de Boisdemetz, devant la statue de Berge; l'autre par M. Mondedeu, devant celle de Riéra.

» La musique du 42^e de ligne a joué la *Marseillaise*. Le soir, à 7 heures, a été offert un banquet auquel ont assisté les autorités civiles et militaires.

» Le général baron Berge assistait à cette cérémonie. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

VISITE D'UN PRINCE ÉTRANGER

Saumur possédait hier une altesse : le prince Saïd Toussoum, petit-fils du Khédive.

En quittant l'Exposition, le jeune prince a voulu visiter notre Ecole de cavalerie.

Naturellement, c'est à l'hôtel Budan que Saïd Toussoum est descendu.

LES ANGEVINS A L'EXPOSITION

La Société industrielle d'Angers s'était chargée de l'exposition collective des vins pour le département de Maine-et-Loire (classe 73). A ce titre, c'est à elle que sera adressée la liste des récompenses décernées aux exposants de l'Anjou.

Sur cette liste, nous voyons figurer, d'après le *Journal officiel*, les noms suivants :

Médaille d'or. — Exposition collective de Maine-et-Loire.

Médailles d'argent. — MM. Ackerman, à Saint-Hilaire-Saint-Florent; de la Bévière, château de l'Ancreau, à Champocé; Billard, à Angers; A. Blavier, à Saint-Aubin-de-Luigné; G. Bodinier, à Angers; Bouvet-Ladubay, à Saint-Hilaire-Saint-Florent; Courjarret, à Brisac; M^{me} la vicomtesse de Camont, à Saint-Lambert-du-Lattay; MM. Baptiste Desportes, à Angers; L. Duvau aîné, au château de Var-

rains; de la Fleuriaye, à Savennières; Prosper Jamin, à Angers; Maupoint, au château de Trèves-Cunault; Pierre Peton, à Tigné; Eugène Perrault, au château de Meigné; M^{me} Talbot, à Angers.

Médailles de bronze. — MM. G. Belon, à Angers; Bizard, à Angers; Fermé des Chesnaux, à Dampierre; Huault-Dupuy, à Angers; Martin Renou, au Thourcil; Oger-Bascher, à Saint-Aubin-de-Luigné.

Mentions honorables. — MM. Deperrière, à Angers; Maturé, à la Fosse-de-Tigné.

M. Taveau, distillateur à Saumur, nous informe qu'en outre de la mention honorable qu'il a obtenue à l'Exposition universelle, dans la classe 72, pour l'ensemble de ses liqueurs, il a encore reçu une médaille d'argent dans la classe 73.

LE VOLONTARIAT D'UN AN

Le minimum des points fixé pour les examens du volontariat est de 1,680.

LES VOLONTAIRES PARISIENS DE 1792

La *France militaire* publie la liste des bataillons de volontaires parisiens de 1792 et de 1793, avec la date de leur départ de Paris, les noms de leurs commandants et les batailles ou sièges auxquels ils ont pris part.

Ces bataillons, qui comprenaient cinq à six cents hommes, étaient sous les ordres de commandants jeunes, braves, énergiques.

La troisième levée formait douze bataillons qui furent incorporés dans l'armée dite des côtes de La Rochelle. Nous remarquons que le troisième bataillon, parti de Paris le 10 mai 1793, eut deux commandants: Bonnetête, tué au combat de Saumur, et Richard, tué aux Sables-d'Olonne.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Trains de plaisir pour Paris

A l'occasion de l'Exposition universelle, l'administration des chemins de fer de l'Etat mettra en marche, les 10 et 11 octobre, des trains de plaisir pour Paris, à des prix exceptionnellement réduits.

Le train de plaisir du 10 octobre desservira :

La gare de Villeneuve-d'Ingré et les gares comprises entre : Thouars et Saint-Aubin-la-Bruère; Fossé-Marolles et Villetrun-Coulommiers; Thoré-la-Rochette et Sougé-sous-Braye; Réville-le-Comte et Sours-Nogent-le-Phaye.

Le train de plaisir du 11 octobre desservira les gares comprises entre :

Château-du-Loir et La Taye; Saint-Calais et La Chapelle-Huon; Péronville et Lutz-en-Dunois; Saint-Denis-les-Ponts et Langey; Souancé et La Chapelle-Royale; Briey et Fains-la-Folie; Theuville et Beaulieu.

Le public trouvera d'ailleurs, dès maintenant, tous les renseignements utiles au sujet de ces trains dans les gares du réseau de l'Etat, et sur les affiches apposées dans ces gares et dans les localités.

Une nouvelle invention vient de paraître à Saumur.

C'est l'*American-Tampon* intarissable ne nécessitant jamais d'encre. Il remplace avantageusement les anciens tampons en boîtes de fer-blanc, généralement malpropres.

Son prix modique assure une très grande économie à ceux qui se servent journellement de tampons.

Il y a cinq couleurs. — En vente à l'imprimerie P. Godet, 4, place du Marché-Noir, et chez MM. Dézé, Guillemet, Girard, Javaud et Milon, libraires à Saumur.

PETITE FILLE ÉCRASÉE.

— Vendredi dernier, le sieur D..., fermier à la Bruandière, commune de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, arrondissement de Cholet, amena sa petite fille dans un champ et la posa dans l'herbe. En sortant du champ avec sa charrette, il ne se souvint pas où il avait placé son enfant qui fut écrasée par une des roues.

LA TERREUR A SABLÉ

Sous ce titre, la *Gazette fléchoise* raconte en détails une histoire dont voici le résumé :

« Un brave homme de Sablé, nommé Tiratay, avait pour profession de vendre des journaux en compagnie de son fils Almiré, âgé de 17 ans. Peut-être aurait-il préféré être dans la magistrature, mais, comme le dit M. l'avocat général Jacomy, on ne choisit pas toujours son métier. Celui qu'exerçait Tiratay et son fils avait l'avantage d'être honnête. Pourtant il déplaisait à trois mauvais gars de l'endroit, trois frères connus à Sablé sous le surnom de « la Bande Noire ». Ceux-ci, trouvant que les journaux vendus par Tiratay père et fils n'étaient pas assez républicains, ne manquaient jamais une occasion d'insulter les deux colporteurs. Un jour Tiratay se fâcha. Sortant de sa poche un revolver qu'il avait soigneusement soigné, il fit deux ou trois pas dans la rue, disant : « Tiens, vois-tu le mouchoir avec lequel je te mouchoierai ». Aussitôt il fut saisi par derrière, tandis que les trois frères B... qui s'étaient d'abord éloignés de quelques pas, revenaient sur lui, le terrassaient et le maltraitaient avec la dernière violence. Le premier agresseur qui lui avait mis la main au collet était le percepteur.

» Vous croyez peut-être que des poursuites furent exercées contre ceux qui avaient ainsi maltraité, après l'avoir insulté, un homme faisant paisiblement son métier? Au contraire : les gendarmes se présentèrent bien le lendemain, mais ce fut chez lui. Inquiet de ce qui pouvait arriver, il partit pour Le Mans afin de consulter un avocat et déposer une plainte. Lorsqu'il revint, il apprit que pendant son absence son fils avait été mené à la gendarmerie et retenu prisonnier.

» Comment se fait-il, demande la *Gazette fléchoise*, qu'un jeune homme de 17 ans, qui n'a commis aucun délit, soit arrêté sans rime ni raison, et mené en prison comme un vil malfaiteur? Comment se fait-il que la mère de ce jeune homme ait été conduite par un gendarme jusqu'à la brigade, comme une criminelle?

» Ces questions, M. Tiratay père les pose également au procureur de la République de La Flèche, dans une plainte en règle. »

NANTES. — *Enlèvement d'un enfant*. — Dimanche, vers 6 heures 3/4 du soir, trois individus ont escaladé le mur de clôture où habite, boulevard Victor Hugo, le sieur Pierre Foy, gazier, et ont retiré brutalement des mains de la mère de ce dernier, son enfant, âgé de 3 ans et 4 mois, et l'ont emporté en escaladant le même mur. L'un de ces individus a été reconnu pour être un sieur Pierre Monnier, demeurant à l'usine du Salé, route de Vannes.

Une enquête est ouverte qui, espérons-le, va bientôt faire découvrir ces voleurs d'enfants.

SEUR DE CHARITÉ BRULÉE VIVE. — La sœur Armandine, qui était attachée à l'hôpital militaire de Mayenne, a été brûlée vive au moment où elle versait sur un fourneau de l'essence de pétrole. Le feu avait pris à ses vêtements avec une rapidité telle que tout secours fut inutile.

Le 130^e de ligne a rendu les honneurs militaires à sœur Armandine, qui était très aimée des soldats.

A LA VILLE DE PARIS

Dans une annonce de la *Ville de Paris*, parue déjà plusieurs fois à notre quatrième page, le prix du pantalon-uniforme pour l'institution Saint-Louis a été porté par erreur à 18 francs : c'est 19 francs qu'il faut lire.

COMICE AGRICOLE De l'arrondissement de Saumur

Concours du 8 septembre 1889

A Saint-Hilaire-Saint-Florent

LISTE DES LAURÉATS

AGRICULTURE ET INSPECTION DES FERMES

1^{er} prix, M. Robineau, fermier à Chétigné, commune de Distré, une médaille en vermeil et une somme de 100 fr.

L'exposant a présenté à la commission une contenance de 19 hectares environ.

2^e prix, M. Reveau, fermier à Pocé, commune de Distré, une médaille d'argent et une somme de 50 fr.

M. Reveau a présenté à la commission une contenance de 24 hectares répartis en terres

1 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

AVEU SUPRÊME

PREMIÈRE PARTIE

I

Il y a peu d'années encore, le petit bourg de Saint-Feuillac ne jouissait pas, comme station balnéaire, de la vogue qu'il a acquise depuis et qui amène maintenant sur sa plage semée de galets — surtout pendant les mois de juillet, d'août et de septembre — un si grand nombre de provinciaux de l'Ouest et de Parisiens. La lourde patache qui faisait, à l'époque où commence notre récit, le service entre Nantes et Saint-Feuillac (sept heures de voyage) ne déposait guère devant l'hôtel du Pot d'étain — l'unique hôtel du bourg — que de rares baigneurs : familles bourgeoises attirées par le bon marché des vivres; petits négociants des villes voisines; viveurs fatigués en quête d'un coin isolé où l'on respirât un air vif et pur; artistes épris du pittoresque, séduits par

Reproduction autorisée pour les journaux qui ont un traité avec la Société des Gens de lettres.

l'apre beauté des rochers et des dunes. C'est dans cette dernière catégorie qu'il fallait ranger Sylvain Dardand, un jeune homme de vingt-six ans, de taille moyenne, la figure très maigre, balafée d'une oreille à l'autre par de formidables moustaches noires, et qui, debout sur la terrasse de l'hôtel, attendait, par une belle après-midi de juillet, l'arrivée de la diligence.

Le père de Sylvain Dardand, mort très jeune et au moment même où il commençait à se faire un nom, avait laissé après lui le souvenir, sinon d'un peintre très original, du moins d'un artiste consciencieux et d'un acharné travailleur. Trop exclusivement admirateur, peut-être, des grands maîtres classiques, il rachetait, par la pureté de l'inspiration et la sûreté du trait, le défaut de coloris de sa palette et l'extrême timidité de son pinceau. M^{me} Dardand ne survécut pas longtemps à son mari, et Sylvain se trouva orphelin à quinze ans, aussi pauvre d'écus que riche d'illusions et de bonne volonté. Un vieil oncle podagre, qui vivait de quelques mille francs de rente amassés dans la bonneterie, fut nommé son tuteur. Ce respectable bourgeois n'ignorait pas que la plupart des peintres finissent misérable-

ment dans la bohème la plus crapuleuse, de même que les poètes échouent fatalement à l'hôpital et expirent sur un grabat, après avoir, comme Gilbert, avalé la clef de leur cassette, laquelle, au fait, ne pourrait leur servir à grand'chose, ne logeant jamais que le diable.

Aussi déclara-t-il tout net à son pupille qu'il entrerait, en qualité de commis, dans un magasin de nouveautés. L'ancien bonnetier connaissait le patron d'une maison « très conséquente », à qui le jeune homme serait chaudement recommandé. Une fois là, il aurait « une belle boule en main », et qui sait? avec de l'ordre, de la ponctualité, un peu de flair et d'entregent, il arriverait peut-être à succéder plus tard à son patron et à épouser sa fille. Chacun sait, en effet, que tout patron qui se respecte possède une fille dont il est tenu, au moins de par la tradition, d'offrir la main à son premier employé. Mais Sylvain opposa une résistance indomptable aux projets de son tuteur. Il déclara qu'il serait peintre comme son père, et pas autre chose. Prières, reproches, imprécations, rien n'y fit, si bien que, de guerre lasse et après l'avoir souvent menacé de le déshériter, le vieil oncle qui, au fond, n'é-

tait pas trop méchant, finit par battre en retraite devant l'obstination de son pupille, et lui faciliter les moyens de suivre ce que celui-ci appelait « sa vocation ».

Au moment où nous faisons connaissance avec Sylvain, le bonhomme était mort depuis plusieurs années, laissant une partie de sa petite fortune à son neveu et le reste à une vieille servante. Cet'héritage arrivait fort à propos. Sylvain, très fier de caractère, n'avait jamais accepté de son oncle que ce qui lui était strictement nécessaire pour subvenir aux besoins de son existence et aux dépenses occasionnées par ses études artistiques. Le modeste capital que le défunt lui laissait devait lui procurer une aisance relative, beaucoup moins, sans doute, que l'*aurea mediocritas* du poète; mais il lui apportait plus et mieux que cela : l'indépendance, le lendemain matériellement assuré, une liberté, une quiétude d'esprit qui lui permettraient d'étudier son art aux sources mêmes, de noter la gamme des couleurs telle qu'elle éclate sur la palette de l'inéprouvable Nature, dans l'infinité variée de tons, des saisons, des pays, des levers et des couchers de soleil, des plaines, des forêts, des océans et des montagnes, en dehors du « convenu » des

